



Vivons « Saint Genis »

Compte-rendu conseil du 12/06/20

Bulletin municipal n° 2

La mairie vous accueille :

Lundi, mercredi et vendredi
de 14h à 18h

Accueil téléphonique :
04 74 70 04 83

mairie@saintgenislargentiere.fr

NUMEROS UTILES :

Pompiers : 18

SAMU : 15

Gendarmerie : 04 74 70 50 17

Médecin de garde : 116117

Pharmacie de garde : 3237

SERVICES :

Médiathèque : 04 74 26 22 56

mediathequestgenis@gmail.com

Mardi : 13h30 – 15h30

Mercredi : 13h30 – 16h30

Jeudi : 16h30 – 18h

Vendredi : 13h30 – 16h30

Samedi : 10h – 12h15

Ecole publique : 04 74 26 22 46

Collecte ordures ménagères :

• Sacs noirs :

Route de St Laurent et Duerne :

Vendredi matin

Route de Lyon : jeudi matin

Autres secteurs de la commune :

Mardi

• Sacs jaunes :

Route de St Laurent : vendredi

Autres secteurs : jeudi

Absents : aucun / tous les élus présents.

Recrutement agent technique : le nouvel agent technique recruté prendra ses fonctions le 1^{er} juillet 2020. Il s'agit de Jérôme SABY (46 ans) habitant notre commune. Nous lui souhaitons une bonne intégration.

Point sur la crise sanitaire liée au COVID 19 :

Ecole : l'organisation mise en place depuis le 13 mai est maintenue à ce jour. Ce fonctionnement pourrait toutefois évoluer en fonction de l'actualité. Romain PONCET, directeur, est devenu titulaire de son poste. Les inscriptions enregistrées ces dernières semaines sont de bon augure pour la rentrée de septembre.

Aide à Luni'k : la gratuité de trois mois de loyer est décidée pour le seul commerce du bourg qui vient de traverser une période difficile.

Demandes de subventions :

Rénovation énergétique : un dossier a été déposé pour une subvention liée à la rénovation énergétique du bâtiment situé à l'angle de la montée St Roch et de la rue de l'église pour le changement des huisseries et volets, des VMC et des radiateurs.

Aménagement sécurité trottoir « route de St Laurent » : une demande de subvention est formulée dans le cadre du dossier des « amendes de police » pour la mise en place de barrières de sécurité le long du trottoir. Une réflexion avec le Département sera engagée pour « trouver des solutions » qui inciteraient les automobilistes à rouler moins vite dans ce secteur.

Places de stationnement : une demande est également déposée dans le cadre du contrat « ruralité Région » pour un aménagement rue de l'ancienne école sur la propriété communale acquise l'an dernier aux consorts THIZY.



Compte-rendu conseil (suite)

Projets et travaux en cours :

Maison GONZALEZ : la Communauté de communes des Monts du Lyonnais (CCMDL) va procéder à la démolition de cet important bâtiment situé au carrefour de l'Isle. Début des travaux prévus fin juin et ce, pour une durée de 3 mois.

Allée des vignes : deux cents mètres de trottoirs vont être refaits par la CCMDL dans le cadre du programme voirie 2020 pour un montant de 26.442 € TTC ; les travaux vont être réalisés ces prochains jours par l'entreprise EIFFAGE.

Ouverture du marché de l'électricité : le syndicat départemental d'énergies du Rhône (SYDER) a proposé à la commune d'adhérer à un groupement d'achat en vue de négocier les tarifs d'électricité pour nos bâtiments communaux ; une réponse positive est donnée sur cette opportunité de s'engager dans le cadre d'un marché global.

Brigades vertes : une équipe interviendra sur la commune les semaines 36 et 37 (du lundi 7 au vendredi 18 septembre).

Comptes rendus des commissions

Alain CHAPOT a assisté à la dernière réunion du syndicat à vocation unique (SIVU) des Rossandes. Le compte administratif fait état d'un excédent de 4 530.62 € qui est reversé à la CCMDL (compétence prise depuis le 1^{er} janvier 2020).

Gilbert MOSNIER a participé à la première réunion de la CCMDL. Plusieurs décisions portaient sur les conséquences du COVID 19, notamment la forte baisse d'activité de certaines entreprises durant la période de confinement. Des aides financières exceptionnelles ont été allouées afin de les soutenir.

L'élection du président et du bureau aura lieu le 15 juillet. Une première conférence des maires est prévue le 23 juin.

Virginie MASSE a participé à la réunion du syndicat à vocation scolaire (SIVOS) du collège de Sainte-Foy le 10 mars : vote du budget, effectifs stables pour la rentrée, annulation des voyages scolaires suite à la crise sanitaire.

Vote des taux d'imposition 2020 : à l'unanimité, il a été décidé de ne pas augmenter le taux communal des impôts fonciers bâtis et non-bâtis. La commune n'est plus décisionnaire sur la taxe d'habitation.

Informations et questions diverses

- Une formation pour les élus est à l'étude.
- Visite des bâtiments communaux : une visite pour l'ensemble du conseil est programmée samedi 27 juin.
- Station d'épuration : l'entretien de la station et des postes de relevage est assuré 2 fois par semaine par le délégataire de la CCMDL : SUEZ. Concernant les espaces verts, 3 passages sont prévus dans l'année.

Constitution des commissions : vous trouverez page suivante le tableau récapitulatif des commissions constituées. Les commissions intercommunales n'ont pas encore eu lieu.

Prochaine réunion le vendredi 17 juillet 2020.



Compte rendu Conseil (suite)

COMMISSIONS	Titulaires	Suppléants
CAO (commission appel d'offres)	Alexis BADOIL - Gilbert MOSNIER André BASTION - Virginie MASSE	Joseph VOLAY - Colette PERIER Chantal YVOREL
SIVOS - syndicat intercommunal à vocation scolaire	Virginie MASSE	Joachim BOURBON
Groupement des 4 cantons	Arnaud VERNAY	Sandrine DRIVON - Laurent CHABAUD
SYDER – syndicat départemental d'énergies du Rhône	Gilbert MOSNIER	Joseph VOLAY
SIEMLY - syndicat mixte des eaux des Monts du Lyonnais	Joseph VOLAY Jean-Charles JULLIN	André BASTION
Carrières	Alexis BADOIL - Joseph VOLAY	
Ecole	Sandrine DRIVON - Virginie MASSE Cindy GUIOTTO	
Information - communication	Chantal YVOREL - Alexis BADOIL André BASTION - Sandrine DRIVON Joachim BOURBON	
Voirie	Gilbert MOSNIER - Arnaud VERNAY Jean-Charles JULLIN Joachim BOURBON	
Conseil municipal enfants	Sandrine DRIVON - Sylviane FAYOT	
Jeunesse	Sandrine DRIVON – Colette PERIER Laurent CHABAUD	
Bâtiments - Cimetière	Gilbert MOSNIER - Arnaud VERNAY André BASTION - Joachim BOURBON Joseph VOLAY	
Vie du village - culture	Chantal YVOREL - Sandrine DRIVON Colette PERIER - Laëtitia TEXIER Sylviane FAYOT	
Environnement - développement durable	Sandrine DRIVON - Joseph VOLAY Sylviane FAYOT - Virginie MASSE Jean-Charles JULLIN	

CCAS (centre communal d'action sociale) – personnes âgées	Alexis BADOIL - Chantal YVOREL - Cindy GUIOTTO Colette PERIER - Sylviane FAYOT - André BASTION Pierre BAILLY - Monique COQUET - Alain CHAPOT Maryse CAPPAN - Odile LIGOUT
---	--



Vie municipale et associative

VOGUE 2020 : une réunion a eu lieu le lundi 8 juin entre les élus et les responsables de la Revole et de la Boule. A l'heure actuelle, il est difficile de prendre une décision : l'organisation des vogues est autorisée mais les règles actuelles de distanciation physique restent difficiles à appliquer. Nous attendons les nouvelles déclarations du gouvernement fin juin avant de prendre une décision : une prochaine rencontre est prévue le lundi 29 juin. Pour rappel, la Revole aura encore plus besoin que d'habitude de bénévoles pour les épauler durant ces 3 jours de fêtes, alors n'hésitez pas à prendre contact avec eux ou avec la mairie.

ACTIVITES SPORTIVES : plusieurs associations nous ont demandé si elles pouvaient réintégrer les salles pour leurs entraînements. Avec les règles actuelles en vigueur, nous avons refusé car nous n'avons pas le personnel nécessaire pour assurer une désinfection des locaux après chaque utilisation. En revanche, certaines activités ont pu reprendre sous la halle. Selon les décisions gouvernementales fin juin, nous reverrons bien sûr notre position.

CHIENS EN DIVAGATION : plusieurs chiens errants ont été signalés sur la commune. En cas de capture, l'animal sera emmené à la SPA. Les propriétaires de ces animaux s'exposent à une contravention.

NUISSANCES QUADS ET MOTOS : de nombreux quads et motos traversent à vive allure la commune. Nous déplorons ces comportements et demandons à ces conducteurs d'être respectueux des limitations de vitesse pour le bien être de tous et le bon partage des routes et chemins.

POUBELLES : nous constatons (notamment sur le secteur de Lafay) que le dépôt des sacs poubelles n'a pas lieu les jours de ramassage mais plusieurs jours à l'avance. Merci de les déposer uniquement la veille au soir ou le matin même afin d'éviter que les animaux ne déchirent les sacs et pensez également aux riverains proches qui ont des sacs poubelles à longueur de semaine devant leurs entrées.

INFO DIVERSES :

Chèque énergie 2020 : en fonction de vos revenus, vous avez peut-être déjà reçu un chèque énergie déductible de votre facture de chauffage (aucune démarche n'est à effectuer, c'est l'administration fiscale qui s'occupe de tout). Même si vous n'en êtes pas bénéficiaire, vous pouvez établir un comparatif par rapport à votre fournisseur habituel pour réaliser des économies. Des fournisseurs tels que Direct énergie, Planète OUI, Happe... peuvent faire diminuer votre facture ; pour cela, vous rendre sur le site <https://chequenergie.gouv.fr>

Frelons asiatiques : malgré une baisse importante du nombre de nids découvert en 2019, le frelon asiatique est toujours présent sur la région. Alors si vous suspectez la présence d'un nid, merci de le signaler en mairie ou sur le site www.frelonsasiatiques.fr





Vie municipale et associative

MEDIATHEQUE : la médiathèque va rouvrir ses portes au public dès le 16 juin. Certaines précautions seront bien évidemment nécessaires et nous comptons sur vous pour les appliquer au mieux (voir ci-dessous).

Médiathèque « le Marque-Page »

90, Rue des Ecoliers
69610 Saint Genis l'Argentière
04 74 26 22 56

Coucou, nous revoilà !

La Médiathèque rouvre ses portes dès le **Mardi 16 Juin 2020**, pour le plaisir de tous.
Néanmoins, quelques règles de base seront à respecter. Merci de votre compréhension.

Rappel des horaires de permanence :

Mardi	13h30 à 15h30
Mercredi	13h30 à 16h30
Jeudi	16h30 à 18h00
Vendredi	13h30 à 16h30
Samedi	10h à 12h15

Je porte un masque

Obligatoire pour les adultes
Recommandé pour les enfants



Je dépose mes retours
sur la table, près de la porte d'entrée



Je me désinfecte les mains

Dès mon entrée :
du gel hydroalcoolique est à
ma disposition



Je respecte les distances de sécurité
avec les autres



Je choisis mes documents d'abord avec les yeux
avant de m'en saisir



- Réalisation de la publication par la commission Informations
- Lettre éditée et imprimée par la mairie



Focus

D'OÙ VIENT LE NOM DE NOTRE VILLAGE ?

Pour donner un nom à un village, il faut qu'il existe. Depuis quand Saint-Genis-l'Argentière existe-t-il ? **On ne le sait pas**. Bien sûr, l'aqueduc a été construit par les Romains sur notre territoire. Mais cela ne signifie nullement que le village existait. La première mention date de la charte de l'évêque Burchard en 984. Mais pourquoi ce double qualificatif ?

Saint Genis parce qu'avant d'être une commune, le village a été une paroisse placée sous la protection d'un saint, saint Genis qui vécut au IIIe siècle, époque à laquelle il dirigeait, à Rome, une troupe de comédiens. En plein spectacle il se convertit au christianisme. L'Empereur Dioclétien lui fit couper la tête le 25 ou le 26 août 286, jour où on le célèbre. Une statue le représentant a été placée dans le sas d'entrée de l'église actuelle.

L'Argentière car on trouvait des mines (qui n'étaient pas d'argent mais de houille) dans le secteur de Plamboeuf comme à Sainte-Foy-l'Argentière.

Le village a gardé ce nom quand il est devenu une commune après la réorganisation du territoire par les révolutionnaires en février 1790. Mais à partir de la fin de l'année 1792, ils entament une période déchristianisatrice. Le calendrier chrétien est remplacé par le calendrier révolutionnaire où les noms de saints sont remplacés par des noms en relation avec les saisons et les travaux des champs. Il en va de même pour tous les noms de village à consonance religieuse auxquels on substitue des noms en rapport avec les événements révolutionnaires. Saint-Laurent-de-Chamousset s'appelle alors Challier-la-Montagne du nom du révolutionnaire exécuté à Lyon et Saint-Genis-l'Argentière devient Genis l'Argentière puis Pique-sur-Brévenne. Le village garde ce nom jusqu'au Consulat quand Napoléon Bonaparte signe le concordat avec le pape Pie VII et ramène la paix religieuse et politique dans le pays. Depuis notre village n'a plus changé de nom.

(Merci à Françoise BAYARD)

Etat Civil

Mariages :



Naissances :



Décès :



*Le 9 juin 2020 de Madame
VIVIANT Josette (née COQUET),
à l'âge de 83 ans et habitant le
Bissardon.*

Condoléances à sa famille